



Année scolaire
2011 – 2012

ATTENTION, CETTE FICHE NE CONCERNE QUE
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET PAS DU TOUT
L'ÉCOLE MATERNELLE VAN DER MEERSCH

RAPPEL: La participation à la coopérative de l'établissement est un acte volontaire et n'est donc **en aucun cas obligatoire.**

Madame, Monsieur,

Le conseil des maîtres a fixé le montant forfaitaire de participation à la coopérative scolaire (basé sur le nombre d'enfants de chaque famille fréquentant l'école primaire) comme suit:

- 1 enfant scolarisé dans l'école: 26 €
- 2 enfants scolarisés dans l'école: 41 €
- 3 enfants et plus scolarisés dans l'école: 46 €

Votre participation financière au fonctionnement de la coopérative scolaire de l'école permet de répondre à des dépenses très diverses, à savoir :

- Acquisition de divers matériels consommables utilisés lors de l'organisation en cours d'année scolaire d'activités artistiques.
- Acquisition de petits équipements de classe: livres de bibliothèque, documents, supports audio-visuels, etc.
- Participation aux frais de transport engendrés par une sortie de classe.
- Adhésion à l'O.C.C.E. (**organisme de contrôle des comptes**) et participation aux campagnes de solidarité organisées au sein de l'école avec l'accord des autorités de l'Education Nationale.

Cependant, en cas de nécessité, les dépenses envisagées pour financer les sorties de classe feront l'objet d'une demande particulière de participation dont le montant sera alors fonction des charges spécifiques de chaque projet (le montage financier en sera précisé).

Afin que cette perception se déroule de la façon la plus simple à gérer, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le calendrier suivant:

Mardi 6 septembre: nous distribuons les enveloppes de coopérative destinées à recevoir votre participation

Vendredi 9 septembre: vous transmettez à l'enseignant l'enveloppe avec le montant de votre participation **en y portant le nom de l'enfant.** Merci de libeller les chèques à l'ordre de : « **OCCE 1809** ».

Restant à votre disposition pour toute demande complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon dévouement.

Le directeur